

Liste des pièces

Aide non remboursable

- Copie du dernier diplôme obtenu
- Certificat de scolarité de l'année universitaire précédant la demande d'aide
- Certificat de scolarité de l'année universitaire pour laquelle l'aide est sollicitée.
- Attestation de saturation ou de non existence de la filière en Martinique (pour les études hors du département) délivrée par le Rectorat de Tartenson (Service SAIO) ou l'Université des Antilles (campus de Schoelcher).
- Copie intégrale du dernier avis d'imposition (recto verso) des parents ou de l'intéressé
- Copie intégrale du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Copie recto verso de la pièce d'identité de l'étudiant (carte d'identité ou passeport) en cours de validité
- 1 relevé d'identité bancaire (nom – prénom – adresse – coordonnées bancaires de l'étudiant)